

CÔTÉ LOCATAIRES

Avril - Mai 2025



#155



P3 **CONCOURS
DESSIN**
À vos crayons !

P4 **ENQUÊTE OPS**
Restez connectés !

P5 **DÉCOMPTE DE
CHARGES**
On vous aide
à y voir plus clair

DOSSIER **P6**

> **Les aides financières**
des solutions existent, ne restez pas seuls !



>édito



Fabienne ZELLER

Présidente de m2A Habitat
1^{ère} adjointe au maire de Pfaffstätt
Conseillère d'Alsace

Le printemps est là, et avec lui une nouvelle édition de Côté Locataires, votre magazine rempli d'infos utiles et de belles initiatives dans vos quartiers !

“Le printemps, la saison idéale pour agir ensemble !”

Pour commencer, nous vous invitons à participer à la nouvelle édition du concours dessin, au fleurissement de vos extérieurs et à venir nous rencontrer pendant la tournée de la PROX'MOBILE. Autant de moments conviviaux qui renforcent nos liens.

Et parce qu'un quartier agréable se construit ensemble, nous poursuivons l'opération « Mon Quartier en Mieux », avec des actions de nettoyage et de sensibilisation où chacun peut être le héros de sa résidence !

Dans ce nouveau numéro de Côté Locataires, nous vous proposons aussi un dossier spécial pour mieux comprendre

les aides financières auxquelles vous pouvez avoir droit. Entre les hausses de prix et les dépenses du quotidien, nous savons que ce n'est pas toujours simple. Ce dossier vous explique clairement les différentes aides existantes, comment les demander, et à qui s'adresser.

Et comme vivre ensemble, c'est aussi se respecter, nous vous rappelons quelques règles simples pour profiter des beaux jours sans gêner ses voisins.

Bonne lecture et à bientôt dans votre quartier !

JOYEUX ANNIVERSAIRE !!

avec m2A Habitat

Depuis de nombreuses années, nous mettons à l'honneur nos locataires qui fêtent leur anniversaire, pour leurs 80, 85, 90, 95 ou même 100 ans ! À cette occasion, nous avons rencontré Ramza S., qui habite dans le quartier Haut Poirier à Mulhouse. Le 22 février dernier, elle a fêté ses 95 printemps !

C'est le personnel de l'Agence qui se charge d'apporter aux locataires un panier garni de douceurs sucrées et salées. Ramza était ravie de cette visite, de pouvoir échanger quelques mots avec la personne venue lui souhaiter un bel anniversaire.



Ramza S., 95 ans !

Très touchée par cette petite attention, elle a vivement remercié nos équipes et a partagé le contenu de son panier avec sa famille. Ces échanges chaleureux sont précieux pour nos locataires comme pour nos équipes !

RDV À BORD DE LA PROX'MOBILE

Vous souhaitez échanger avec nous ? Nous venons à votre rencontre !

Pour découvrir les prochaines visites de la PROX'MOBILE dans votre quartier, flashez le QR code ci-dessous :



Et si vous avez renseigné votre numéro de portable, un SMS vous sera envoyé avant notre venue.

Besoin de plus d'info ?
Contactez-nous au
03 89 45 13 13



Participer c'est facile et gagner aussi !

Pour cette nouvelle édition du concours dessin, les animaux sont à l'honneur. Un chat avec des ailes, un chien-dragon, un lapin avec une queue de poisson, un hérisson fleuri... Les possibilités sont infinies !

Tu as entre 4 et 13 ans et tu souhaites participer ?
Voilà comment faire :

- dessine ton animal imaginaire sur une feuille A3 ou un carton (tu peux aussi créer une maquette !) ;
- écris, au dos de ton dessin : ton nom et prénom, ta date de naissance, le nom et prénom de tes parents, un numéro de téléphone portable, ton adresse postale et le numéro de contrat de location ;

- dépose ton dessin au Siège de m2A Habitat, 20 boulevard de la Marseillaise à Mulhouse, ou dans ton Agence de proximité, pendant les horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 ou le vendredi de 8h30 à 11h30.

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DESSINS :
LUNDI 30 JUIN 2025

Le concours est ouvert aux 4-6 ans, 7-9 ans et 10-13 ans. La remise des prix aura lieu le mercredi 9 juillet. Les gagnants seront contactés par téléphone. Règlement disponible sur m2a-habitat.fr

MON QUARTIER EN FLEURS, à vos photos !



Le beau temps est bien installé, les balcons et jardins fleurissent, « Mon Quartier en Fleurs » c'est jusqu'au 30 juin ! Vous pouvez encore vous inscrire pour faire partie des locataires qui seront mis à l'honneur lors de la remise des prix, aux Journées d'Octobre à Mulhouse.

Envoyez-nous vos plus belles photos à crc@m2a-habitat.fr

Scannez ce QR Code pour envoyer un mail avec vos photos à « Mon Quartier en Fleurs »





> Parce que vos quartiers méritent mieux !

L'opération « Mon Quartier en Mieux » (voir notre dossier principal du Côté Locataires n°154) a démarré sur les chapeaux de roue.

Nos équipes sont allées à la rencontre des locataires des résidences sélectionnées pour cette action de sensibilisation au respect des espaces extérieurs.

L'objectif : en compagnie d'une ambassadrice, leur présenter l'action, échanger avec eux sur ce qu'ils pensent des abords de leur résidence, les écouter, partager des idées et les motiver à participer à la grande action de nettoyage qui aura lieu en juin. Mission accomplie !

Nous avons besoin de vous, devenez le héros de votre résidence !

Rejoignez-nous lors de la grande action, pour que votre résidence reparte d'une page blanche :

Lundi 23 juin
14h00 à 16h00

RDV 27, rue
Mathias Grunewald
à Mulhouse

Mardi 24 juin
14h00 à 16h00

RDV 25, quai
des Cigognes
à Mulhouse

Mercredi 25 juin
14h00 à 16h00

RDV 50, rue Dollfus
à Mulhouse

Jeudi 26 juin
14h00 à 16h00

RDV 11, rue de
l'Armistice
à Mulhouse

En septembre, pour l'enquête OPS : RESTEZ CONNECTÉS !

Tous les 2 ans, m2A Habitat doit mener l'enquête OPS (Occupation du Parc Social), une obligation réglementaire qui permet de mieux connaître les situations des locataires et de garantir un parc social adapté aux besoins de tous.

Cette enquête aura lieu en octobre 2025 et sera entièrement dématérialisée.

Pour pouvoir y répondre facilement, il est indispensable d'avoir créé son compte sur l'Espace Locataire en ligne.

N'attendez pas !

Si vous ne l'avez pas encore fait, créez votre compte locataire en ligne, c'est simple comme un clic !

Rendez-vous sur :

<https://locataires.m2a-habitat.fr>

Suivez les étapes simples pour créer votre espace personnel sécurisé.

Une fois votre compte activé, vous pourrez non seulement répondre à l'enquête, mais aussi suivre vos démarches, payer votre loyer, consulter vos documents et poser vos questions.



Des questions concernant l'enquête OPS ? Posez-les en scannant ce QR Code, nous y répondrons dans le prochain Côté Locataires !

> Info +

Besoin d'un coup de main pour créer votre compte ?

Nos Conseillers Clientèle tiendront 2 permanences pour vous aider à utiliser cet espace personnalisé :

> Les vendredis
13 JUIN et 4 JUILLET
de 13H30 à 15H30

au Siège de m2A Habitat,
20 boulevard de la Marseillaise
à Mulhouse.



> Décompte de charges et fluides 2024

EN JUIN POUR CERTAINS, AU 3^{ÈME} TRIMESTRE POUR D'AUTRES !

Le décompte individuel de charges et fluides récapitule les dépenses réelles et les avances provisionnelles mensuelles que vous avez versées pour vos charges de l'année 2024.

L'État a repoussé l'envoi du Chèque Énergie, dispositif d'aide au paiement des factures d'énergie, au mois de novembre 2025. Afin de faciliter votre paiement de ce décompte de charges grâce à ce dispositif, nous avons pris la décision de procéder à l'envoi des décomptes en deux temps. À noter que le Chèque Énergie 2024 peut encore être utilisé jusqu'à la date de validité indiquée sur le chèque.

1 CHAUFFAGE INDIVIDUEL : ENVOI EN JUIN 2025.

2 CHAUFFAGE COLLECTIF : ENVOI AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2025.

> Pour faire une demande de Chèque Énergie, rendez-vous sur chequeenergie.gouv.fr.

POUR VOS PAIEMENTS, 3 OPTIONS

1 en espèces
via EFICASH dans
un bureau de Poste

2 par carte bancaire
sur votre Espace Locataire
(locataires.m2a-habitat.fr)
ou sur le site m2a-habitat.fr

3 par chèque
à déposer au Siège
de m2A Habitat

VOUS ÊTES EN PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE ?

- si le montant est **en votre faveur**, il sera déduit de vos prochains loyers ;
- si le montant dû est **inférieur à 20 euros**, il sera prélevé automatiquement avec votre loyer de juillet ;
- si le montant dû est **supérieur à 20 euros**, vous devez le régler séparément en choisissant une des 3 options ci-dessus.

LES PERMANENCES EN AGENCE, SANS RENDEZ-VOUS

Pour toute question liée à votre régularisation des charges ou si vous avez besoin d'aide concernant votre situation financière, nos équipes vous accompagnent lors de permanences organisées dans vos Agences de proximité tout au long du mois de juin. Afin d'être pleinement à votre écoute, **différents créneaux vous seront communiqués par mail et SMS tout au long du mois de juin.**

Les permanences ont lieu sur 3 sites différents. Peu importe l'Agence dont vous dépendez, vous pouvez vous rendre à l'Agence qui vous convient, selon le jour et l'horaire, **jusqu'au jeudi 10 juillet 2025.**



Agence EST
LES LUNDIS
8h30 à 11h15
13h30 à 16h15

11, rue de Provence
à Mulhouse



Agence NORD
LES MARDIS
8h30 à 11h15
13h30 à 16h15

6, rue de Kaysersberg
à Mulhouse



Agence SUD
LES JEUDIS
8h30 à 11h15
13h30 à 16h15

11, rue Saint Michel
à Mulhouse

> Les aides financières

des solutions existent, ne restez pas seuls

Face à la hausse constante du coût de la vie, de nombreux locataires se retrouvent en difficulté. Heureusement, diverses aides financières existent mais sont souvent méconnues ou sous-utilisées. À travers ce dossier, Daniel S., Directeur Financier de m2A Habitat, nous explique comment le Service Soutien Social et Recouvrement vous accompagne au quotidien.

> Aller vers le locataire : Daniel S., Directeur Financier



Daniel S., Directeur Financier

« Chacun peut un jour rencontrer des difficultés. Aller vers le locataire, c'est être à ses côtés pour l'aider à les traverser. »

Pourquoi un Service Soutien Social et Recouvrement ?

Certaines familles font face à de réelles difficultés personnelles, qu'elles soient d'ordre sanitaire ou social. Devant cette détresse et pour maintenir la qualité de vie de l'ensemble de nos locataires, un dispositif de prévention et d'accompagnement des foyers en difficulté a été mis en place.

Avec la création du Service Soutien Social et Recouvrement, l'Office a souhaité consolider le lien avec ses locataires avant le lancement de la phase formelle de recouvrement. L'objectif de cette équipe est d'apporter aux locataires un réel "soutien social" pour les accompagner tout au long de leurs difficultés.

Combien de personnes y travaillent ?

Il regroupe 1 alternante en BTS Économie Sociale et Familiale et 8 Chargées de Recouvrement.

Comment prendre contact avec le Service Soutien Social et Recouvrement ?

Pour faciliter les démarches

aux locataires, nous organisons régulièrement des permanences, directement dans leur Agence de proximité et sans rendez-vous.

Il y a également les tournées de la PROX'MOBILE, pendant lesquelles un collaborateur de l'équipe est à disposition des locataires.

Pour les locataires en grande difficulté, des visites à domicile sont envisagées.

Dans tous les cas, un simple appel au Centre de Relation Client (03 89 45 13 13) permet de contacter notre équipe.

En dehors de m2A Habitat, vers qui se tourner ?

Il faut se renseigner directement dans sa commune d'habitation. Par exemple, auprès :

- › d'un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
- › des Espaces Solidarité Alsace du Haut-Rhin ;
- › pour les seniors : des Services Solidarité Séniors.

> Les 3 dispositifs couramment utilisés :

Le chèque énergie

une aide de l'État pour vos charges

C'est une aide de l'État pour le paiement des factures d'énergie du logement.

Ce chèque envoyé aux foyers qui en ont fait la demande sur chequeenergie.gouv.fr.

Rendez-vous sur ce même site pour connaître les conditions d'éligibilité.

Si vous avez un **chèque 2024**, vous pouvez l'utiliser cette année (la date de validité est indiquée sur le chèque). L'envoi du **chèque 2025** est reporté au mois de novembre.

Comment l'utiliser pour payer vos charges ?

Vous devez le transmettre au Siège de m2A Habitat, 20 boulevard de la Marseillaise à Mulhouse :

- › soit par courrier ;
- › soit en le déposant dans la boîte aux lettres grise.

Son montant sera déduit de votre avis d'échéance. S'il est supérieur au montant de vos charges, l'excédent sera déduit de la quittance suivante.

Le FSL de maintien

une aide pour rester dans son logement

Selon votre situation, le **Fonds de Solidarité pour le Logement** peut vous accorder :

- › soit une subvention (que vous n'aurez pas à rembourser) ;
- › soit un prêt (à rembourser), en fonction de votre situation.

La demande doit être faite par une Assistante Sociale. Votre dossier est ensuite examiné par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) qui valide ou refuse la demande.

Attention, cette aide n'est possible qu'une fois tous les 24 mois. Si vous l'avez déjà obtenue en 2024, vous ne pourrez pas en bénéficier cette année.

Le plan d'apurement

un coup de pouce pour lisser vos paiements

Vous avez du retard dans le paiement de votre loyer ou de vos charges ou vous rencontrez des difficultés et avez peur de ne plus pouvoir les payer ? Pas de panique, le plan d'apurement vous permet d'échelonner votre dette, avec des mensualités adaptées à votre situation.

Comment en faire la demande ?



En envoyant un mail au crc@m2a-habitat.fr, une Chargée de Recouvrement vous contactera pour les modalités ;

OU



en allant aux permanences (créneaux qui vous seront communiqués par mail et par SMS).

Votre dossier est étudié par le Service Soutien Social et Recouvrement qui peut vous apporter une réponse rapidement.

Si vous avez déjà un plan d'apurement en place mais que ça ne suffit pas, ce plan peut être réétudié pour correspondre à vos besoins.

SOLIGUIDE, le guide de la solidarité en ligne

Pour connaître toutes les aides possibles et structures accessibles aux personnes en difficulté, rendez-vous sur la plateforme Soliguide.

Scannez ce QR Code pour accéder au site internet soliguide.fr





> Bienvenue aux nouveaux locataires

Inauguration de notre nouvelle résidence « Les Carrés Élaphe » à Habsheim en présence de Fabienne ZELLER, Présidente de m2A Habitat, d'Eric PETER, Directeur Général, de Gilbert FUCHS, Maire de la commune, entourés des membres du Conseil d'Administration, des entreprises prestataires et des nouveaux locataires.

LES CARRÉS ÉLAPHE À HABSHEIM

Une nouvelle résidence pensée pour le bien-être et pour l'avenir.

Tout près des écoles, des terrains de sport et des champs, une nouvelle résidence vient d'accueillir ses 16 familles. Tous les logements sont déjà occupés !

Ce nouveau lieu de vie a été pensé pour faci-

liter le quotidien des habitants : des appartements confortables, dans un quartier calme et bien situé.

Sur les toits des bâtiments, des panneaux solaires permettent l'alimentation directe en électricité de chaque logement : confort et performance énergétique sont au rendez-vous !

Et parce qu'il est plus que jamais important d'anticiper l'avenir, chaque logement a été conçu pour pouvoir être adapté aux personnes à mobilité réduite.

Lors de l'inauguration, Fabienne ZELLER a partagé quelques mots et a souligné l'importance de ce moment, celui où un projet devient, pour

ces familles, un vrai chez-soi.

La rencontre s'est terminée dans une ambiance chaleureuse, autour d'un moment convivial, où tous ont pu profiter d'un temps d'échange avec nos équipes.

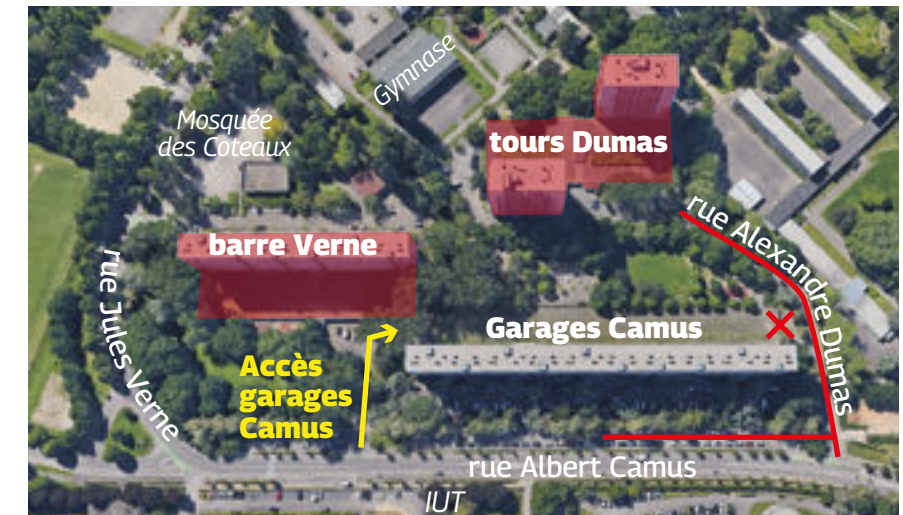


> Coteaux INFOS TRAVAUX ET SÉCURISATION

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain prévoit une transformation profonde du quartier des Coteaux, avec notamment la démolition des tours Dumas et de la barre Verne.

Pour préparer cette étape, des modifications de circulation sont en place jusqu'à fin septembre :

- > l'accès aux garages de la barre Camus n'est plus possible par la rue Dumas : il convient de passer par la rue Albert Camus (près de la barre Jules Verne) ;
- > un côté de la rue Albert Camus est condamné et devient donc une impasse.



> Info+



Pour des raisons de sécurité, il est essentiel de contourner la zone de travaux et de ne pas pénétrer sur le chantier.

> PIRA : un geste solidaire pour le bien-être animal

Chez m2A Habitat, la solidarité ne reste pas qu'un mot : elle fait partie de notre quotidien. Et quand on peut faire un geste concret, on n'hésite pas !

C'est dans cet esprit que nous avons remis, en partenariat avec le Groupe OCEA, un chèque de 2 000 € à l'association P.I.R.A (Patrouille d'Intervention et de Recherche Animale).

Cette association locale, animée par des bénévoles engagés,

agit chaque jour pour secourir les animaux en détresse, leur apporter des soins et leur offrir une nouvelle chance.

Sur le terrain, leur travail est précieux : diffuser les avis de recherche, intervenir rapidement, accompagner les maîtres dans l'angoisse.

C'est tout un réseau de solidarité qui s'active pour protéger nos compagnons à quatre pattes. Parce qu'habiter un quartier, c'est aussi porter des valeurs de



De gauche à droite : Éric PETER, Directeur Général de m2A Habitat, la trésorière de l'association P.I.R.A., Fabienne ZELLER, Présidente de m2A Habitat, Céline JENNÉ, Présidente de l'association P.I.R.A., et Sébastien HATSCH, Directeur Commercial du Groupe OCEA.

respect, d'entraide et de générosité, nous sommes fiers d'avoir pu soutenir l'action de P.I.R.A., qui agit concrètement pour le bien-être animal, ici, chez nous.

Scannez ce QR Code pour accéder à l'interview de Céline JENNÉ, Présidente de P.I.R.A



LES BEAUX JOURS ARRIVENT

LES BONS RÉFLEXES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'été est enfin là ! C'est le moment de profiter du soleil, de se détendre et de partager de bons moments avec nos voisins. Pour que tout le monde passe un été agréable et serein dans son logement et sa résidence, voici quelques petits rappels faciles à suivre.

Gestion des déchets

Les ordures ménagères, c'est dans les conteneurs prévus à cet effet ! Ne les déposez pas à côté, et surtout, ne jetez rien par la fenêtre : la rue n'est pas une poubelle. Ensemble, gardons notre quartier propre et agréable.

Respecter le cadre de vie de chacun

Chacun a besoin de calme et de tranquillité, que ce soit le jour ou la nuit. Alors, faisons attention aux bruits : musique, travaux, discussions... Pensez à respecter les plages horaires autorisées pour vos travaux et évitez les nuisances sonores tard le soir.

Espaces extérieurs et animaux

Si vous promenez votre animal, pensez à le garder en laisse et à ramasser ses déjections. C'est plus sympa pour tout le monde !

➤ JUGEMENT ⚠

Un locataire a été condamné à la résiliation de son bail et à son expulsion par le juge des contentieux de la protection du Tribunal Judiciaire de Mulhouse. Pour quelles raisons ? Celui-ci ne respectait pas le Règlement Intérieur d'immeubles que chaque locataire approuve à son entrée dans le logement : nuisances sonores régulières perturbant la tranquillité du voisinage, jets de déchets alimentaires et de mégots par les fenêtres. m2A Habitat condamne fermement ces agissements qui nuisent au confort des locataires d'une résidence et peuvent mettre en péril leur sécurité.

Parking et circulation

Respectons les places de parking et les voies de circulation. Ne laissons pas de véhicules non roulants encombrer les places, et évitons de faire des vidanges ou de laver nos voitures sur les espaces communs.

Balcons et espaces de rangement

Les balcons sont faits pour profiter de l'air frais, pas pour stocker des affaires. Gardons-les propres et accueillants pour tous.

Scannez ce QR Code
pour accéder au
règlement intérieur



> Quelles conditions pour demander une « mutation » de logement ?

Au fil du temps, votre situation peut évoluer et votre logement peut ne plus répondre à vos besoins : trop petit, trop grand ou inadapté à un nouvel état de santé. Dans ce contexte, le changement de logement devient une solution. Un petit récap des étapes à suivre pour réaliser votre demande :

1. faire une demande de logement (ou, si vous avez déjà un dossier en cours, le mettre à jour) ;
2. nous informer de votre demande en envoyant un mail à crc@m2a-habitat.fr ;
3. avoir un logement bien entretenu et accepter la "visite conseil" avant état des lieux ;
4. votre dossier doit être étudié par la Commission d'Attribution des Logements. S'il est accepté un rendez-vous est programmé pour la signature de votre nouveau contrat.

CONDITIONS À REMPLIR :

- être locataire m2A Habitat depuis + de 3 ans ;
- ne pas avoir de dette de loyer ou de charges ;
- avoir une assurance multirisques habitation à jour.

Votre Centre de Relation Client

Vous n'avez pas trouvé l'information sur votre Espace Locataire ? Une équipe réactive et expérimentée est à votre écoute.



03 89 45 13 13

muni de votre numéro de contrat



crc@m2a-habitat.fr

Du **lundi** au **jeudi** : de **8h30 à 11h30**
et de **13h30 à 16h30**

Le **vendredi** : de **8h30 à 11h30**

Votre Contrat Multiservices

Pour l'entretien et les réparations des équipements de votre logement et de ses annexes, appelez le



03 89 21 81 68

Du **lundi** au **vendredi**
de **8h à 12h** et de **13h à 18h**



Pour être rappelé, scannez le QR Code et laissez-vous guider.

Pour les parties communes de votre immeuble, appelez le **Centre de Relation Client**

Directrice de la publication : Fabienne Zeller, Présidente de m2A Habitat.
Responsable de la rédaction : Eric Peter, Directeur Général. **Rédaction** : Direction de la Communication. **Mise en page** : Direction de la Communication. **Photos** : m2A Habitat (sauf mention contraire). **Impression** : Imprimerie Lio. **Tirage** : 8 400 exemplaires. **m2A Habitat**, 20, bd de la Marseillaise, 68071 Mulhouse CEDEX. - Tél. : 03 89 45 13 13. **Côté Locataires de m2A Habitat** : N° ISSN : 3036-5066.

